

CLUBS SPORTIFS DE L'UQAR

Procédure de création, de fonctionnement et de maintien d'une équipe

Présentation des clubs sportifs de l'UQAR

Les **clubs sportifs de l'UQAR** permettent à la communauté étudiante de pratiquer un sport compétitif de qualité dans un environnement flexible, autonome et adapté à la réalité étudiante.

Le niveau de compétition est maintenu, mais la gestion quotidienne repose principalement sur l'implication et l'engagement des étudiants et étudiantes.

Les clubs sportifs s'adressent principalement à des athlètes possédant un niveau de jeu allant de intermédiaire à avancé et désirant poursuivre la pratique de leur discipline dans un contexte compétitif universitaire.

Les clubs sportifs de l'UQAR visent à maintenir une offre sportive diversifiée et accessible tout en favorisant l'autonomie des étudiants et étudiantes et une utilisation responsable des ressources institutionnelles.

Comment participer ?

Option 1 – Se joindre un club reconnu ou manifester son intérêt

Les athlètes souhaitant participer à un club sportif de l'UQAR doivent remplir le **Formulaire d'intérêt individuel** (Annexe B).

Ce formulaire permet :

- de se joindre à un club reconnu et déjà actif;
- de manifester son intérêt envers une discipline en développement;
- de faciliter le recrutement et la création éventuelle de nouveaux clubs.

Le Service des activités physiques et sportives recueille les demandes d'intérêt et met les personnes en contact lorsque les conditions sont réunies pour former une équipe.

Disciplines actuellement ciblées

L'UQAR souhaite prioritairement soutenir le développement des disciplines suivantes :

- Basketball masculin
- Futsal féminin
- Futsal masculin

IMPORTANT

La reconnaissance officielle de ces clubs demeure toutefois conditionnelle à la présence d'un nombre suffisant de participants et de participantes et à la nomination d'un comité étudiant conformément aux exigences du présent document.

Option 2 – Créer un nouveau club

Les étudiants et étudiantes souhaitant former une nouvelle équipe doivent remplir le **Formulaire de création d'un club sportif de l'UQAR** (Annexe A).

L'analyse tient compte notamment :

- du nombre de participants et de participantes;
- de la disponibilité des installations;
- des ressources requises;
- du réseau de compétition visé;
- de la viabilité globale du projet.

IMPORTANT

La reconnaissance d'un club sportif de l'UQAR n'est pas automatique et demeure conditionnelle à l'approbation de l'UQAR.

1. Objectifs des clubs sportifs de l'UQAR

Les clubs sportifs de l'UQAR ont pour objectifs de :

- maintenir l'accès à une pratique sportive compétitive pour la communauté étudiante;
 - offrir un environnement flexible et adapté aux réalités étudiantes;
 - favoriser le leadership et l'autonomie des étudiants;
 - soutenir l'engagement étudiant dans la vie universitaire;
 - permettre la pratique de disciplines sportives qui ne nécessitent pas un encadrement Nordet;
 - assurer la viabilité et le développement durable de l'offre sportive de l'UQAR.
-

2. Conditions pour créer une équipe

Pour être reconnue comme **club sportif de l'UQAR**, une équipe doit démontrer sa capacité à fonctionner de façon autonome et durable.

Toute demande de création doit être soumise au moyen du **Formulaire officiel de création d'un club sportif de l'UQAR**.

Nombre minimal de participants et participantes

L'équipe doit compter un nombre suffisant de personnes afin d'assurer la viabilité des activités.

À titre indicatif :

- Basketball : minimum de 10 personnes;
- Futsal : minimum de 9 personnes.

Le Service des activités physiques et sportives peut ajuster ces seuils selon les réalités de chaque discipline.

Comité étudiant

Chaque équipe doit identifier minimalement :

Responsable du club

Le responsable du club agit comme principal interlocuteur auprès de l'UQAR. Il assure la coordination administrative et organisationnelle de l'équipe.

- Personne-ressource officielle auprès de l'UQAR;
- Responsable du dépôt des formulaires annuels;
- Responsable des communications officielles;
- Coordination des inscriptions aux ligues et tournois;
- Gestion des horaires et des activités;
- Suivi du respect des règlements de l'UQAR;
- Coordination générale du fonctionnement du club.

Capitaine

Le capitaine agit comme leader sportif de l'équipe.

- Gestion des activités sportives et des matchs;
- Communication des informations aux membres;
- Promotion de l'esprit sportif et du respect;
- Soutien au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe;
- Représentation des membres auprès du responsable du club.

3. Processus de création et de renouvellement

Création d'un nouveau club

Les étudiants et les étudiantes souhaitant créer un club sportif de l'UQAR doivent remplir et transmettre le **Formulaire officiel de création d'un club sportif de l'UQAR**.

Le formulaire doit notamment inclure :

- l'identification de la personne responsable;
- la discipline visée;
- le nombre de participants et participantes;
- les besoins en installations;
- les besoins en équipement;
- les objectifs du club;

- le réseau de compétition visé.

Le Service des activités physiques et sportives procède ensuite à l'analyse du projet.

Renouvellement annuel d'un club

La reconnaissance d'un club sportif de l'UQAR est accordée pour une période d'une année sportive et doit être renouvelée annuellement à l'aide du Formulaire de création ou de renouvellement d'un club sportif de l'UQAR.

Cette démarche permet de confirmer :

- l'intérêt de poursuivre les activités;
- la présence d'une personne responsable;
- le nombre prévisionnel de participants et participantes;
- les besoins en installations;
- la participation prévue aux ligues ou compétitions;
- la viabilité du club pour l'année à venir.

L'UQAR se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de confirmer le renouvellement d'un club.

4. Soutien offert par l'UQAR

L'UQAR agit à titre de facilitateur et offre un soutien de base permettant la tenue des activités.

Installations sportives

L'UQAR s'engage à fournir :

- une plage d'entraînement gratuite de 1 heure par semaine;
- l'accès aux installations selon les disponibilités;
- les ballons et le matériel sportif normalement disponibles dans les gymnases.

Équipements

Lorsque des uniformes identifiés UQAR sont disponibles :

- ceux-ci peuvent être prêtés pour la saison;
- ils doivent être retournés à la fin de celle-ci selon les modalités établies par l'UQAR.

Soutien administratif

L'UQAR offre :

- un accompagnement lors du démarrage de l'équipe;
 - une aide administrative de base;
 - un soutien ponctuel dans certaines démarches;
 - la promotion des activités auprès de la communauté étudiante.
-

5. Responsabilités financières

Les membres des clubs sportifs de l’UQAR assument les dépenses liées à leur participation.

Les étudiants doivent notamment payer :

- les frais d'inscription aux ligues;
- les frais d'inscription aux tournois;
- les frais de déplacement;
- les dépenses associées aux activités de l'équipe;
- les uniformes lorsque l'UQAR ne peut en fournir.

Répartition des responsabilités financières

Éléments	UQAR	Équipe
Plateau d'entraînement (1 h /semaine)	✓	
Ballons et matériel de gymnase	✓	
Soutien administratif de base	✓	
Uniformes existants (si disponibles)	✓	
Frais de ligue		✓
Frais de tournoi		✓
Déplacements		✓
Uniformes (si non disponibles)		✓

6. Uniformes

Prêt d'uniformes

Lorsque des uniformes UQAR sont disponibles dans l'inventaire institutionnel :

- ils peuvent être prêtés à l'équipe;
- les modalités de prêt sont établies par l'UQAR;
- les uniformes doivent être retournés en bon état.

Uniformes non disponibles

Lorsque l'UQAR ne dispose pas d'uniformes :

- les étudiants doivent fournir leurs propres uniformes;
- les uniformes doivent respecter les règlements de la ligue ou du tournoi;
- les uniformes doivent identifier clairement l'équipe comme représentant l'UQAR.

L'utilisation du nom, du logo et de l'identité visuelle de l'UQAR demeure assujettie aux règles institutionnelles en vigueur. Les visuels doivent être approuvés par le Service des communications.

7. Responsabilités des équipes

Les équipes sont responsables de la majorité de leur fonctionnement.

Elles doivent notamment assurer :

- le recrutement des membres;
 - la gestion de l'effectif;
 - les communications internes;
 - l'inscription aux ligues et compétitions;
 - la gestion des déplacements;
 - le respect des règlements;
 - la gestion quotidienne des activités.
-

8. Fonctionnement sportif

Les clubs sportifs de l'UQAR demeurent des activités sportives compétitives.

Les équipes sont encouragées à :

- participer à des ligues compétitives;
- participer à des tournois reconnus;
- maintenir un niveau de jeu sérieux;
- promouvoir l'esprit sportif et le respect.

L'absence d'un entraîneur rémunéré ne modifie pas les attentes quant à la qualité du comportement, à l'engagement des membres et au niveau de compétition recherché.

IMPORTANT

Les clubs sportifs de l'UQAR ne constituent pas une offre d'initiation ou de sport récréatif.

Ils s'adressent principalement à des athlètes possédant une expérience sportive antérieure, un niveau de jeu allant de intermédiaire à avancé et un intérêt pour la compétition organisée.

9. Critères de maintien

Afin de conserver leur reconnaissance, les équipes doivent démontrer annuellement :

- un nombre suffisant de personnes;
 - la présence d'une personne responsable;
 - une gestion adéquate des activités;
 - le respect des règlements institutionnels;
 - une utilisation responsable des installations;
 - la viabilité du projet.
-

10. Motifs de suspension ou de retrait

La reconnaissance d'un club sportif de l’UQAR peut être retirée dans les situations suivantes :

- absence d’une personne responsable;
- nombre insuffisant de personnes;
- non-respect répété des règlements;
- mauvaise utilisation des installations ou des équipements;
- incapacité à maintenir un fonctionnement adéquat;
- projet jugé non viable à moyen terme.

11. Différence entre un programme Nordet et un club sportif de l’UQAR

Éléments	Nordet	Club sportif UQAR
Appellation Nordet	Oui	Non
Encadrement par entraîneur rémunéré	Oui	Non
Encadrement sportif structuré	Oui	Non
Soutien administratif	Oui	Oui
Accès aux installations	Oui	Oui
Participation à des compétitions	Oui	Oui
Gestion par les étudiants et étudiantes	Partielle	Majoritaire
Niveau d'autonomie	Modéré	Élevé
Niveau compétitif	Oui	Oui